

1
 Séance du jeudi 4 février 1915.

—
 Présidence de M. Peytral.

—
 La séance est ouverte à 4 heures.

Sont présents : M. M. Rimond, Barbier, Alexandre Bérard, Chautenet, Chantemps, — Dupont, Donnier, Ferdinand Dreyfus, Maurice Fauré, Albert Girard, Lenoir, Guillet, Lourties, Millies-Lacroix, Michel, De Selves, Cronillot

M. Cronillot donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, maintenant pour 1915, dans certains départements, la liste du jury criminel dressée pour 1914.

Le rapport, ainsi que l'art. unique du projet, sont adoptés sans observation.

M. Cronillot donne lecture d'un second rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, autorisant, en cas d'interruption des communications, la modification temporaire : 1° Du ressort territorial et du siège des cours et tribunaux; 2° Des conditions de lieu exigées pour l'accomplissement de certains actes en matière civile ou commerciale.

Le rapport est adopté sans observation,
ainsi que les trois articles du projet.

M. le Président donne lecture d'une
lettre de M. le ministre de la justice demandant
à la commission de vouloir bien presser le
vote de ces deux projets par le Sénat.

Il est décidé que les rapports seront déposés
aujourd'hui même sur le bureau du Sénat et
demande d'insertion au Journal Officiel
pour que la discussion puisse avoir lieu à la
séance de demain.

M. Alexandre Bérard donne lecture
d'un rapport sur le projet de loi, adopté par
la Chambre des Députés, tendant à proroger
jusqu'au 31 décembre 1915 le délai d'orientation
des travaux de vicinalité compris dans le
programme de 1912.

Le rapport est adopté.

M. De Selves entretient ensuite la
commission d'un projet de loi, voté par la
Chambre des Députés, en ce qui concerne les
mutations cadastrales.

À la suite d'un échange d'observations
entre M. M. Lenormier, Donner, le rapporteur
général et De Selves, la commission ajourne

3
 Ueramen de ce projet au sujet duquel elle
 entendra M. le Directeur général des contri-
 butions Directes.

M. De Selves informe également la
 Commission qu'il a été saisi d'un projet de loi
 concernant le droit à pension des fonctionnaires
 de l'Etat, sur lequel M. Perrean a déposé
 des amendements. Il se propose de s'entendre
 avec ce dernier au sujet de ces amendements
 dans le but de provoquer les observations
 de M. le ministre des finances.

M. Millis - Laerois, après avoir rappelé
 les deux lettres, dont il a donné lecture à
 la Commission, qu'il a adressées à M. le
 ministre de la guerre pour lui demander
 des renseignements sur certains marchés
 consentis par son administration, notamment
 sur celui concernant la fabrication des
 munitions du 75, déclare que malgré
 l'entrevue qu'il a eu, hier, avec M. le
 ministre de la guerre et le zèle de la
 Direction du contrôle à faciliter sa tâche
 il n'est pas encore de mesure de pouvoir
 rapporter le projet de douzièmes provisoires
 dont la discussion a été ajournée pour les
 motifs que chacun connaît.

4

M. M. Doumer, Chaumont, Maurice
Paul signalent à M. le rapporteur des
abus nouveaux commis par certains fonc-
tionnaires qui appellent des sanctions
nécessaires.

Le suite de l'examen de cette question
est remise à une prochaine séance.

La séance est levée à 5 heures.
